

---

## Procès Verbal de l'Assemblée des délégués du 26 avril 2012 GAPP-FAPECO

**APE présentes :** Aïre, Avanchets, Bellevue, Bernex, Caroline-Morgines, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Collex-Bossy, Corsier, Grand-Lancy, Gy-Présinge, Jonction, Lully-Sézenove, Meyrin-Cointrin, Pâquis, Petit-Saconnex, Seujet-Necker, Versoix, Veyrier-Pinchat, Vieusseux-Franchises.

**APE Excusées :** Aire-la-Ville, Bardonnex, Hermance, Satigny, Grand-Saconnex.

**APECO présentes :** Aubépine, Budé, Coudriers, Drize, Florence, Golette Montbrillant, Pinchat, Renard, Sécheron, « Seymaz », Voirets, Vuillonex.

**APECO excusées :** Bois-Caran, Colombières.

**Comité GAPP :** Sandra Capeder, Marie-Rose Perez Milano, Romaine Michellod, Geneviève Rosset, Séverine Schusselé Filletaz.

**Comité FAPECO :** Isabelle Badoud, Christiane Monnet-Biston, Anne-Pascale Wuthrich-Godenzi.

**Excusé :** Corinne Cornaglia

**Présidence de la séance :** Comités

**Procès Verbal:** Anne Thorel Ruegsegger

**Lieu :** Uni Mail salle MR 160

**Heures :** 20:15 à 22:45

### 1. Accueil

Sandra souhaite la bienvenue pour cette AD particulière puisque co-organisée par le GAPP et la FAPECO. Il semble important pour les deux comités de resserrer les liens existants afin de mieux comprendre les enjeux transversaux liés à l'enseignement obligatoire.

### 2. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

L'ordre du jour est approuvé.

### 3. Approbation du PV du GAPP, de l'AD du 26 janvier 2012 :

Sous réserve de la modification demandée par l'APE Aire-la-Ville qui s'était excusée, le PV est adopté.

### 4. Approbation du PV de la FAPECO du 9 février 2012 :

Le PV est approuvé.

### 5. Point de situation au CO :

Les deux associations ont eu une séance commune avec M. Beer sur différents points en commun. Notamment les déplacements des élèves vers la Gradelle depuis les quartiers Servette, Seujet-Necker, etc.

La question de la transition EP-CO a été abordée. Le passage de 8P à 9CO et le total de 14 pour être en regroupement 3 pose question aux parents et aux enseignants et cause

---

E-Mail : [secretariat@gapp.ch](mailto:secretariat@gapp.ch) Courrier postal: case postale 708 - 1211 Genève 13

Adresse: Rte des Franchises 54 - 1203 Genève

Permanence: lundis de 9h00 à 12h00, mardis et jeudis de 9h00 à 17h30. En cas d'absence durant ces horaires, laisser un message. ☎ +41 22 344 22 55

[www.gapp.ch](http://www.gapp.ch)

du stress aux enfants. Les normes d'admissions sont plus exigeantes, auparavant il existait un système de dérogation pour faire passer le plus d'enfant possible dans le regroupement le plus exigeant, cela n'existe plus.

Cette année la 9ème est en PER. L'orientation est prévue sur les 3 ans du CO et la Journée des métiers est maintenant faite en 9ème.

Les effectifs de classe ont été revus à la baisse, en raison de la nouvelle organisation.

Passerelles : il semble que cela a bien fonctionné. Au moment du passage entre R2 et R3, 5 semaines de soutien ont été organisées pour les élèves. Dans un CO il y a eu une deuxième rentrée, tellement il y avait de changements, toutes les classes de 9ème ont été ré-organisées.

Pour certains élèves cela a été positif de passer en 2 au lieu de 3. Pour avoir un message plus positif. Pour le moment, peu de retour sur les effets des passerelles. Un regard particulier sera posé sur les enfants qui n'arriveraient pas à rester dans le regroupement supérieur.

CO Montbrillant, ont aussi eu des passerelles pour aller vers le plus exigeant mais il semble que l'inverse ne soit pas prévu, une maman le signale, l'élève est dans regroupement supérieur et a des difficultés, il décroche et assez vite et une spirale de punitions survient, finalement l'élève décroche totalement et perd pied. La maman a demandé qu'il puisse aller dans un autre niveau, mais sans succès.

FAPECO : le règlement prévoit un soutien pour ces élèves et la possibilité de descendre d'un niveau. Il y a eu 10 cas.

SC : frappée par la description de l'ensemble des punitions qui semble important et à travers ce témoignage le comportement déviant n'est pas compris comme un malaise mais comme une transgression qui entraîne ensuite une spirale de décrochage.

FAPECO : il est aussi important d'être attentif en tant que parents au fait que l'enseignant au CO n'a pas autant de temps qu'au primaire pour comprendre les enfants et moduler son attention.

Versoix : trouvé que structure intéressante mais manque de projet global, de philosophie. Pas de projet transversaux. Se demande comment c'est pour ceux du regroupement 3 si cela se passe bien et si l'enseignement n'est que frontal. Elle n'est pas sûre que la différenciation pédagogique existe.

GAPP : aux Colombières il y a des projets et les enfants sont soutenus. Pour ce qui est d'une philosophie générale, il faut peut-être attendre un peu que les enseignants aient un peu de recul par rapport à la nouvelle organisation. En tout cas, pour les parents le cadre est clair et clairement expliqué. Pour les enfants qui sont en 9ème maintenant, impression que l'engagement des enseignants est fort pour que cela se passe le mieux possible pour les enfants.

Témoignage de la maman de Budé, passage difficile entre primaire et CO, en plus enfants DYS et encore plus difficile, les 3 regroupements sont fait en fonction des niveaux des enfants, maintenant a l'impression qu'il y a une pression forte pour les faire aller au regroupement supérieur. Parents font tout pour faire passer les enfants en R3.

FAPECO : veut faire passer le message que ce n'est pas une catastrophe d'être en deux ou un, si c'est la bonne place pour les enfants et qu'il trouve plus de soutien grâce aux classes avec des effectifs réduits.

Au niveau des DYS, cela ne marche pas bien en effet, il semble qu'il manque de la formation et des moyens.

Un parent signale que les dérogations ne sont plus possibles pour le passage en 9ème et que les notes au primaire ne sont pas à la demi bonne ce qui accentue la difficulté pour certains élèves.

GAPP : effectivement nos enfants vivent les conséquences des notes et le GAPP demande en ce moment que les notes soient mises à la demi bonne. Ce serait plus juste pour tout le monde, mais il faut aussi être conscients que certains auraient de moins bonnes notes.

---

E-Mail : [secretariat@gapp.ch](mailto:secretariat@gapp.ch) Courrier postal: case postale 708 - 1211 Genève 13

Adresse: Rte des Franchises 54 - 1203 Genève

Permanence: lundis de 9h00 à 12h00, mardis et jeudis de 9h00 à 17h30. En cas d'absence durant ces horaires, laisser un message. ☎ +41 22 344 22 55

[www.gapp.ch](http://www.gapp.ch)

Il semble que les enseignants sont assez opposés à la demi-bonne. Nous essayons aussi de demander de revaloriser le jugement professionnel des enseignants, certains enfants sont à 13,9 mais cela peut être aussi deux notes très différentes en progression ou en régressions.

Il y a aussi le suivi des enfants en difficultés deux commissions se penchent actuellement sur la question. Il manque de la formation et de la compréhension de la part des enseignants. Au primaire les enseignants se sentent contrôlés de toute part et veulent que les enfants aillent en 3, pour se sentir valorisés. Autre chose est la pression de la société, question de fond faut-il absolument et à n'importe quel prix que les enfants aillent dans les regroupements élevés. Tous n'arriveront pas à aller à l'université.

Les choses changent, il y a d'autres débouchés pour les élèves qu'avant. Mais l'info et les mentalités ne changent pas.

On constate dans cette discussion que les choses qui se discutent au primaire ont une influence au CO puis au PO.

Versoix : avoir des connaissances sur l'ensemble du parcours est très important. Le système a beaucoup évolué.

GAPP vaudrait la peine que fassions de l'info sur les parcours de formations. Rassurer les parents permettra de relâcher la pression sur le système.

Concernant les DYS, mise en place de formations supplémentaires pour les enseignants concernés par les enfants DYS.

FAPECO : coûts des transports en TPG, adressé un courrier à Mme Kunzler qui a accueilli gentiment le comité en juillet 2011. Elle leur a expliqué que l'Etat a un contrat de prestation avec les TPG et a encouragé de s'adresser aux communes. Rien ne peut être fait entre temps. L'idéal serait que les enfants puissent utiliser leur cartes d'élèves pour les transports maison-CO et retour, allons écrire à la ville et aux communes et si ne marche pas, faire éventuellement une pétition.

Les TPG ont été ok de changer l'horaire de certains bus pour permettre des adaptations.

Proposition d'activer les communes en même l'association des communes genevoise. Activer aussi la concurrence entre les communes. Proposition de modèle de courrier par la FAPECO.

Conseil d'établissement, la FAPECO a de la chance de pouvoir compter sur l'expérience GAPP. Ont constaté que les COET apportent quelque chose aux parents. Le Projet d'Etablissement est encore mal connu au CO, problème des PV et de la transmission, de l'approbation du pv trop éloigné, difficulté pour les parents d'apporter des sujets, selon les directions le travail est plus ou moins difficile pour les parents.

Au niveau des sujets, il y a de tout. Certains points se recoupent. Au CO, représentation des élèves très appréciée des parents, mais les directions freinent car leur semble fastidieux.

Durée du mandat, quand vu que au primaire passait à 4 ans ont eu peur. Actuellement beaucoup de parents n'ont plus d'enfant au CO. Manquaient de viennent ensuite pour remplacer les parents qui partent.

Comme nous le disions, nous avons rencontré le conseiller d'état pour partager ces soucis. Nous avons signalé que le nombre de séance n'est pas respecté. Au CO élection en 2013. La FAPECO demandera de faire des mandats sur deux ans.

Voirets, proposent que les parents restent même après le départ des enfants. Efforts à faire du côté des parents qui sont au COET.

Une discussion sur la difficulté d'être représentatif en tant que parents.

Cela semble difficile aussi au primaire, à Budé les parents se disent déçu par le COET, se sont investis mais n'ont pas été valorisés par l'évaluation du projet d'établissement. Aimeraient que les choses changent pour le nouveau mandat.

---

E-Mail : [secretariat@gapp.ch](mailto:secretariat@gapp.ch) Courrier postal: case postale 708 - 1211 Genève 13

Adresse: Rte des Franchises 54 - 1203 Genève

Permanence: lundis de 9h00 à 12h00, mardis et jeudis de 9h00 à 17h30. En cas d'absence durant ces horaires, laisser un message. ☎ +41 22 344 22 55

[www.gapp.ch](http://www.gapp.ch)

GAPP : effectivement le processus Evalex a généré beaucoup de frustration mais a montré ce qui ne marchait pas. Nous a permis de faire des demandes qui ont été acceptées. Avons transmis des choses entendues. Donc important de relayer les frustrations.

FAPECO : Les parents dont les enfants arrivent au CO, se posent régulièrement les mêmes questions. Notamment le poids des sacs, les cafétérias, les casiers, le changement de classes par les élèves ou les profs. Les parkings à vélos qui n'existent pas toujours, la transmission des infos de l'APECO aux familles. Les cours facultatifs qui disparaissent.

GAPP : concernant la problématique des changements de rives. L'Etat a fait construire des CO mais pas de logement et des logements mais pas de CO selon les rives, en tout il y a assez de places pour tous les élèves mais pas aux bons endroits. Il semble qu'il n'y ait pas de possibilité d'amélioration. Aussi avons demandé qu'une information soit faite et mieux anticipée. Amélioration aussi du nombre de casier, de l'accueil des élèves et des repas de midi.

Marie-Christophe Ruata Arn, maman pétitionnaire: c'est la troisième année que cela se passe. L'année passée, ont fait une pétition et ont eu des rencontres avec la DGCO. Les directeurs des CO en pâtissent aussi. Ont aussi l'impression que le besoin d'un CO sur la rive droite va être encore plus fort avec les années. Cette année pas d'amélioration de l'info. Veulent une prise de position politique ont compris que les magistrats ne veulent pas se prononcer et vont donc s'adresser au Gd-Conseil pour que la discussion ait lieu politiquement. La pétition évoque la situation, demande que soit prise en compte par le politique et fait des propositions de solutions.

## 6. **Projet de collaboration GAPP-FAPECO**

Suite au projet de fusion des directions générales EP-CO, nous sommes demandé si il était cohérent de le faire aussi au niveau des faitières d'APE. Donc profitons de ce soir pour voir votre intérêt.

APE Chêne-Bougeries, trouve que c'est une bonne idée vu que le CO est court, trois ans. Vaut la peine de valoriser l'expérience des parents au primaire en continuant au CO. Il y a du sens. Faire la fédération de l'enseignement obligatoire.

Petit-Lancy, trouve aussi que la séparation trop grande et qu'un rapprochement serait bienvenu.

A Budé école et Co sont à côté mais sont deux mondes à part et cela semble étrange.

GAPP : ok alors on continue et on vous tiens informés.

## 7. **Communication des APE et des APECO**

Versoix : ont eu Monsieur Beer à Versoix, ont pu le rencontrer. C'était positif. A vu les APE et APECO. Ont pu parler de l'antenne OMP.

APECO Voirets, fait de la pub pour son site. Ont des Evacom pour s'exercer.

Budé : la ville est à vous les APE (5-6-mai)

Franchises : est-ce que le GAPP a entendu parler du fait que les enseignants voudraient supprimer les promotions ? en repréailles du mercredi ?

MoCA ; ne connaissait pas système peut-on le comparer au latine ou scientifique ?

FAPECO : Non. Est-ce que les épreuves doivent être signée par les parents ? selon les CO.

## 8. **Communications du comité GAPP**

---

E-Mail : [secretariat@gapp.ch](mailto:secretariat@gapp.ch) Courrier postal: case postale 708 - 1211 Genève 13

Adresse: Rte des Franchises 54 - 1203 Genève

Permanence: lundis de 9h00 à 12h00, mardis et jeudis de 9h00 à 17h30. En cas d'absence durant ces horaires, laisser un message. ☎ +41 22 344 22 55

[www.gapp.ch](http://www.gapp.ch)

- Objectifs du comité pour l'année 2012-2013 ; point reporté pour l'AD de juin.
- Commissions, Commission de Fonctionnement, CIP, CEP, CCSED ; : à la commission de fonctionnement actuellement les enjeux sont importants notamment dans les relations entre l'OMP, l'IUFE et la DGEP. Cela semble extrêmement difficile et cela inquiète beaucoup. Le comité du GAPP se fixe comme objectifs de travailler notamment sur les élèves en difficultés et le soutien et cela touche justement l'OMP. Les moyens disparaissent plus vite dans ces domaines et sans une bonne collaboration entre ces services cela ne peut pas fonctionner.
- Elections dans les COET : avons suivi la question, cette année il y a très peu de candidats, pas assez. Effet de découragement soit parce qu'ils ont été déçus soit parce que leur COET n'a pas bien fonctionné. Il y a beaucoup, d'établissement ou pas d'élection. Reste une question très présente pour le GAPP. Les parents témoignent de leurs difficultés dans les conseils.
- Nouvelle organisation du GAPP ; Anne Thorel Ruegsegger, assume les deux coordinations et une nouvelle secrétaire qui est issue d'une APE ce qui nous fait plaisir pour sa connaissance des dossiers, commence le 1<sup>er</sup> mai.

## 9. Divers

Pas de divers.

Fin de la séance.